

## Fiche d'identité

### Maitrise d'ouvrage :

Ville de La Mure en partenariat avec la Communauté de communes de la Matheysine

### Territoire concerné :

- Ville de La Mure
- Territoire rural, moyenne montagne
- 4 930 habitants en 2018 ; variation démographique annuelle : -0.4% entre 2013 et 2018
- +1/3 habitants de +60 ans ; 38% de ménages retraités ; 45,7% de ménages de personnes seules, 11% de familles monoparentales
- Taux de pauvreté de 16% (contre 11% pour l'EPCI)

### AMO en charge de la démarche UFS :

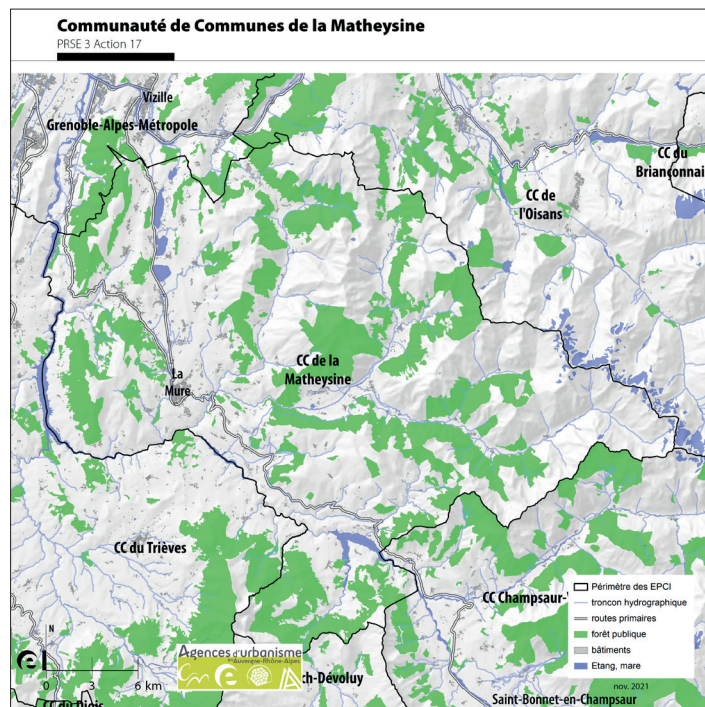
Agence d'urbanisme de la région grenobloise et Observatoire régional de la santé (ORS).

## Le contexte du projet

La Ville de la Mure a signé avec la Communauté de communes de la Matheysine (CCM) et l'Etat début 2020, **une convention-cadre pour la mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** sur son centre, pour une durée de cinq ans minimum. Elle a également été retenue début 2021 dans le cadre du programme national Petite Ville de Demain (PVD).

**Centralité principale du territoire**, la Mure est une ville solidaire vis-à-vis de ses habitants et des autres communes de la Matheysine, notamment au travers de son offre en équipements (santé, éducatifs, culturels et sportifs), de son parc de logement social...

Si le sujet prioritaire sur lequel porte l'ORT est l'habitat, l'enjeu pour la ville est d'adopter une approche globale **pour capitaliser sur ses atouts** (dynamiques économique, associative et commerciale, patrimoine bâti et paysager...) **en résorbant ses faiblesses** (inadéquation de l'offre en logement existante à l'évolution des modes de vies et aux publics les plus précaires, enjeux de santé environnementale liés à la place de la voiture dans le tissu urbain dense...).



Source : IGN, Traitement : epures

La convention-cadre de l'ORT ainsi que la candidature PVD ont été rédigées par l'Agence d'urbanisme, ce qui a permis **d'intégrer directement les objectifs en matière d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)** dans ces deux documents et **d'engager l'expérimentation santé dès le lancement de l'ORT**, au travers d'un axe transversal : « vers un centre-ville favorable à la santé ». Parallèlement à l'expérimentation, l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour un diagnostic des cellules commerciales, une première approche du marché immobilier et une mission d'AMO sur les premières étapes du projet en attendant la nomination du chef de projet PVD (prise de poste juillet 2021).

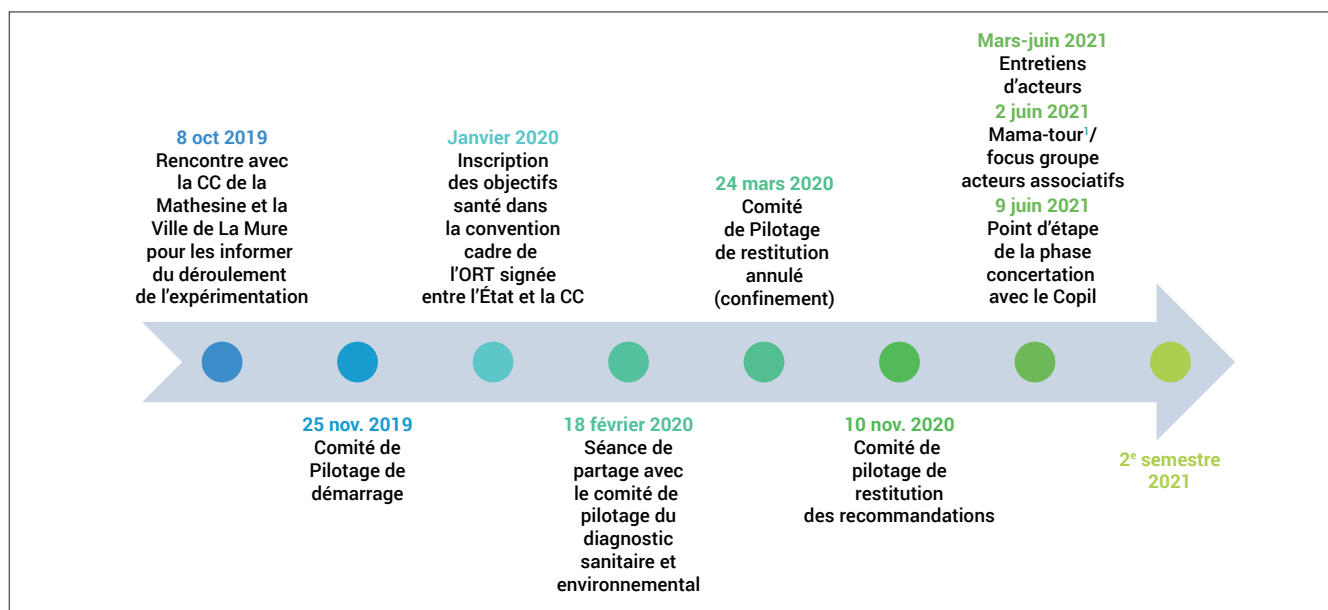


## Les étapes de la démarche et l'organisation proposée

**1. Phase de diagnostic** : poser les bases d'une culture commune en termes d'UFS, identifier les actions déjà menées, identifier les enjeux en matière d'environnement et de nature en ville, de publics vulnérables, d'habitat, d'accès aux services de première nécessité, d'accessibilité piétonne...

**2. Phase de concertation** : enrichir la démarche et approfondir la connaissance des besoins des usagers les plus vulnérables.

**3. Phase d'intégration au projet** : formuler une première série de recommandations concernant le processus du projet de revitalisation dans son ensemble ou des thématiques.



## Les principaux résultats du diagnostic

► **Diagnostic Habitat : la vacance de certains logements** (« boîtes froides ») impacte directement les logements voisins. Cette problématique importante dans la commune (14% de logements vacants), ainsi que la part de **logements potentiellement indignes** (10%) impactent plus globalement l'attractivité et l'animation du centre-ville. Des enjeux de santé sont à distinguer selon les formes urbaines : vieillissement à domicile (accessibilité des logements sur 2 ou 3 étages, inconfort), accès à la lumière naturelle et à un prolongement extérieur de l'espace de vie, confort du logement ancien (pièce d'eau rajoutée).

► **Diagnostic des publics vulnérables (appui apprentie ARS)** : un nombre important de besoins ont pu être recueillis, et reliés aux axes du projet d'ORT : incitation à l'activité physique et aux mobilités actives ; accompagnement et insertion des personnes âgées et en situation de handicap en favorisant les lieux de rencontre intergénérationnelle en adaptant l'offre de logements ; adaptation de l'offre commerciale ; sécurisation, adaptation et amélioration du confort des aires de jeux ; confortement de l'offre de soin, etc.

► **Diagnostic de l'accessibilité aux services et commerces favorables à la santé** : un tiers des locaux actifs sont favorables à la santé (offre de soins / alimentation dont bio / activité de détente et de bien-être / activités de services à la personne / activités d'aide à la mobilité), dont la majeure partie (80%) en centre-ville.

► **Diagnostic santé-environnement** : le territoire bénéficie d'un cadre naturel et paysager de qualité, mais la nature est moins présente en centre-ville (problématiques de confort et végétalisation des espaces publics, gestion des eaux pluviales). La qualité de l'air et l'ambiance sonore sont globalement satisfaisantes (vigilance aux abords des **établissements recevant un public vulnérable**, auxquels les habitants accèdent encore souvent en voiture). L'histoire minière et industrielle doit conduire à une grande vigilance sur la qualité des sols et sous-sols.

► **Profil sanitaire (ORS)** : la population est vieillissante, ce qui induit des besoins en matière de mobilité et d'accessibilité. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent aussi une population vulnérable. Les pistes d'amélioration du bien-être physique et mental sont : l'évolution du cadre de vie, l'accès à l'emploi, la facilitation des mobilités actives (prévention des maladies cardiovasculaires et du diabète).

<sup>1</sup> Parcours à pied dans le centre-ville avec un groupe de mamans, leurs enfants et la responsable du service petite-enfance.

### Points forts du centre-ville en matière de santé

- Ses services, commerces, équipements, notamment ceux favorables à la santé (éducatifs, culturels, associatifs, actions sociales).
- Les initiatives qui contribuent à son animation, à la rencontre, à la solidarité, la proximité du grand paysage et d'espaces naturels.
- Les possibilités d'accéder à la nature ou à des équipements sportifs à proximité, un centre-ville de petite dimension, où la vie quotidienne peut se dérouler dans la proximité...

### Fragilités du centre-ville en matière de santé

- Des populations vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes accueillies dans les structures d'hébergement, personnes précaires...).
- La très grande densité du tissu urbain, la vacance importante, les situations de mal-logement, des logements exigus souvent sur plusieurs niveaux et présentant de mauvaises conditions d'accessibilité.
- Des espaces publics peu conviviaux, peu végétalisés et peu adaptés aux déplacements des plus fragiles, une cohabitation avec la voiture à redéfinir.
- Des équipements à requalifier, à moderniser...

## Les propositions

Les défis à relever et enjeux de santé et bien-être ont été synthétisés et cartographiés, et ont donné lieu à une série de recommandations qui concernent le processus du projet de revitalisation dans son ensemble ou par thématiques.

- ▶ La **résorption de l'habitat** insalubre.
- ▶ La **résorption de la vacance** des appartements et/ou des rez-de-chaussée commerciaux.
- ▶ Le **développement d'une offre de logement** confortable, attractive et adaptée aux besoins des habitants.
- ▶ La **reconfiguration de certains îlots** (démolition/reconstruction, amélioration des abords du logement, création d'espace public, de jardins à louer...).

**La santé était d'ores et déjà inscrite comme un objectif transversal de la convention-cadre de l'opération de**

**revitalisation du centre-ville** et doit désormais être intégrée dans le temps du projet et notamment dans les différentes étapes de programmation des équipements, conception des espaces publics ou de réhabilitation des logements.

**L'expérimentation a remis en cause un des scénarios de réhabilitation envisagés au regard des enjeux de santé et notamment d'accès à la lumière et à la ventilation naturelle.** La recommandation émise par l'Agence d'urbanisme a été de réfléchir, en amont de la réhabilitation de certains îlots, à une véritable **stratégie de dé-densification du centre-ville**, préalable à une amélioration des conditions de vie des habitants actuels ou futurs.

Les services techniques ont témoigné être désormais mieux sensibilisés aux liens entre aménagement urbain et prévention (obésité, vieillissement, santé mentale...) et ont intégré cet enjeu à leurs différentes actions (commandes publiques, choix du mobilier urbain...).



Vue sur la ville de La Mure

# Les facteurs de réussite et les freins

## Forces

### Des acteurs impliqués malgré les difficultés de la crise sanitaire

Le Maire de la ville en premier lieu (étant lui-même professionnel de santé), et une mobilisation régulière de plusieurs élus (dont l'adjointe en charge de l'ORT) et techniciens de différents services (décloisonnement entre services urbanisme, service techniques, CCAS).

Un comité de pilotage qui a pu être élargi aux partenaires du territoire (Département, DDT).

### Une échelle spatiale resserrée et un diagnostic préalable habitat approfondi qui ont permis de spatialiser assez précisément les enjeux de santé et d'être pertinents en matière de recommandations.

Une échelle de travail resserrée qui a permis de faire plusieurs visites de terrains, d'identifier précisément les enjeux de santé à l'échelle du centre-ville ou d'îlots tests et ainsi de proposer des recommandations adaptées au contexte urbain. Les phases de terrain ont également permis d'approfondir la connaissance des conditions de vie des publics les plus fragiles.

### Une Agence d'urbanisme pluri-disciplinaire, maître d'œuvre de certaines expertises pour une intégration des objectifs santé simplifiée.

Une occasion de développer de nouvelles méthodes et tester l'intégration des objectifs de l'UFS dans différentes expertises thématiques : commerce, paysage, mobilité, habitat : évolution des méthodes et contenus (stratégie de dé-densification (accès à la lumière, ventilation naturelle), renforcer les services favorables à la santé, l'accessibilité aux biens de première nécessité, renforcer la nature en ville, améliorer la marchabilité autour des écoles...).

### Un partenariat étroit avec l'ORS

L'association de l'ORS aux différentes instances et sa participation au diagnostic ont permis d'asseoir la légitimité de l'équipe en AMO santé, et une montée en compétences de l'ensemble des participants.

### L'appui financier dans le cadre du PRSE 3

Une participation de l'ARS aux différentes instances et une mise à disposition d'une apprentie, ainsi que des financements alloués pour cette expérimentation par le PRSE 3.

## Faiblesses

La crise sanitaire a ralenti le processus d'appropriation par la nouvelle équipe, même si le Maire a été réélu en 2020.

## Ressources



L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise :

**Contact - AURG**

<https://www.aurg.fr/1748-contact.htm>

**ORT, centres-bourgs, Petites villes de demain : l'Agence se rapproche des communes, AURG**

<https://www.aurg.fr/9115-ort-centres-bourgs-petites-villes-de-demain-l-agence-se-rapproche-des-communes.htm>

**Santé / Bien-être, AURG**

<https://www.aurg.fr/2649-sante-bien-etre.htm>

**La Matheysine en images, AURG**

<https://www.aurg.fr/8935-la-matheysine-en-images.htm>

**Rapport technique, Urba4, 2022**

<https://www.epures.com/index.php/publications/epures/sante/1299-plan-regional-sante-environnement-auvergne-rhone-alpes-integrer-les-enjeux-de-sante-environnement-dans-l-aide-a-la-decision-sur-les-documents-d-urbanisme-et-les-projets-d-amenagement>

Pour vous accompagner dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé et au bien-être des habitants, des fiches pratiques et inspirantes sont disponibles

<b>Fiche 1</b> Urbanisme et santé : alliés pour la ville	<b>Fiche 2</b> Déterminants de santé	<b>Fiche 3</b> Projet de Territoire	<b>Fiche 4</b> Diagnostic	<b>Fiche 5</b> Santé et projets urbains	<b>Fiche 6</b> Santé et PLU/PLUi	<b>Fiche 7</b> Santé et Scot	<b>Fiche 8</b> Enjeux juridiques
<b>Fiche 9</b> Sur le terrain : La Mure	<b>Fiche 10</b> Sur le terrain : Quart Nord-Est Saint-Etienne	<b>Fiche 11</b> Sur le terrain : PLH St-Marcellin Vercors Isère Communauté	<b>Fiche 12</b> Sur le terrain : Vienne Condrieu Agglomération	<b>Fiche 13</b> Sur le terrain : Scot Bresse Val de Saône	<b>Fiche 14</b> Sur le terrain : Scot Sud Loire		

Faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement : c'est la mission que s'est donné le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba4), dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire régional de la Santé, la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Agence Régionale de Santé.

